

Technicien de maintenance SSI- PPMS (F/H)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3801&id_origin=0

Limite de candidature	08-11-2026
Mise à jour	08-10-2026
Référence	CP-026-26/P09085
Service	DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA LOGISTIQUE
Localisation	ROUEN / HOTEL DU DEPARTEMENT
Contrat	1- Titulaire / Lauréat concours / Contractuel
Statut	-
Fonction	D03 Agent technique
Date d'entrée	01/10/2026
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Techniciens territoriaux
Grade	Technicien, Technicien principal de 1ère classe, Technicien principal de 2ème classe

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Contexte et définition du poste

Créée au 1er septembre 2024, la direction du patrimoine et de la logistique (DPL) a vocation à assurer l'exploitation des bâtiments, les travaux d'entretien et d'aménagement, les achats de véhicules, de fournitures et d'équipement, les activités logistiques et l'entretien des locaux et des espaces verts. Elle gère également les sujets liés à la fonction immobilière hors collèges, telles la maîtrise d'ouvrage de construction et réhabilitation, la mission de conservation des patrimoines et la gestion foncière et immobilière de l'ensemble du patrimoine départemental. Enfin, une unité dédiée en interne au contrôle de gestion se met progressivement en place.

Le parc immobilier du Département, hors collèges, déploie une surface d'environ 250 000 m² répartis sur près de 300 sites.

Le service exploitation maintenance, en cours de réorganisation, sera composé à terme de 25 agents avec un budget d'investissement de l'ordre de 10 M€ par an en fonctionnement et 8 M€ en investissement.

Dans ce cadre, le service est à la recherche d'un technicien de maintenance SSI - PPMS. La gestion de la maintenance et de l'évolution des systèmes de sécurité incendie et des PPMS des sites du Département sont le cœur des missions liées au poste. Elles sont complétées par le pilotage des marchés publics pour l'ensemble des sites concernés.

- Vous gérez la maintenance et l'évolution des systèmes de sécurité incendie et des PPMS.
- Vous pilotez les marchés publics SSI et PPMS.
- Vous assurez l'assistance technique et le conseil en lien avec la direction en charge de la sécurité et de la sûreté.
- Vous effectuez une veille technique et réglementaire.
- Vous réalisez le suivi des procédures.

Profil recherché

- Cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
- Vous possédez un Bac+2/3 (technicien supérieur, BTS/DUT) et disposez d'une expérience dans l'exploitation et la maintenance des bâtiments ainsi que les systèmes de sécurité incendie et PPMS.
- Vous maîtrisez le fonctionnement et la maintenance des équipements liés au poste (SSI et PPMS) et si possible en complément intrusion, contrôle d'accès et vidéoprotection.
- Vous êtes familiarisé avec le domaine des marchés publics et maîtrisez l'utilisation des outils informatiques et

Technicien de maintenance SSI- PPMS (F/H)

https://recrutement.seinemaritime.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3801&id_origin=0

bureautiques, notamment concernant les tableaux de bord.

- Vous disposez de solides notions dans le domaine de la gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO).
- Vous êtes organisé et autonome. Vous savez rendre compte et alerter à bon escient. Vous savez faire preuve d'anticipation et êtes force de proposition.

Spécificités du poste :

- Permis B
- Déplacements en fonction des besoins du service

Les avantages :

- Horaires variables permettant de concilier vies professionnelle et personnelle
- Télétravail possible
- Parking sécurisé proche
- Idéalement situé en bord de Seine et proche de tout commerce, transports et gare
- Restauration administrative à tarifs avantageux
- Travail en équipe
- Parcours de formations riches et adaptés pour développer vos compétences
- Aides à la famille (prestation jeune enfant, subvention séjour)
- Forfait mobilité durable / Participation employeur au trajet domicile-travail (effectués en transport en commun)
- Participation à la prévoyance et à la mutuelle
- Association du personnel / Association sportive
- Gratuité des parcs et musées départementaux